

Communiqué de presse

Évry, le 20 octobre 2009

La desserte de la zone d'activité de Sud Essor : une priorité du Conseil général !

Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne, tient à confirmer que la réalisation d'une nouvelle desserte, visant à améliorer l'accès de la zone d'activité Sud Essor, premier pôle d'emploi du Sud Essonne, constitue l'une des toutes premières priorités du Département en matière de voirie routière et de développement économique.

Or ce projet, actuellement bloqué depuis de nombreux mois, fait l'objet d'un désaccord persistant entre la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).

En effet, la mise à jour par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives d'une nécropole gallo-romaine, sur le projet de tracé approuvé par l'ensemble des élus et des acteurs économiques du secteur, a contraint le Conseil général à rechercher un tracé alternatif, le coût des fouilles se révélant plus élevé que le coût de l'opération.

Le nouveau tracé, proposé par la DRAC, bien que situé à l'ouest de la RN 20, traverse en partie l'espace classé de la Vallée de la Juine, et fait, à ce titre, l'objet d'un avis négatif de la DIREN.

Afin de trouver un consensus autour d'un tracé permettant de répondre aux attentes des entreprises implantées sur Sud Essor et compatible avec les exigences de protection du patrimoine culturel et des espaces naturels, **Michel Berson demande, depuis plus d'un an, à Jacques Reiller, Préfet de l'Essonne, de réunir, sous son autorité, la DRAC et la DIREN.** Cette demande, qui n'a toujours pas été suivie d'effets, a encore été réitérée par courrier en date du 5 octobre.

Michel Berson invite Franck Marlin, Député-Maire d'Étampes, qu'il sait soucieux de l'avancement rapide de ce dossier, à déployer toute sa force de persuasion pour convaincre non pas le Conseil général de l'Essonne mais l'État de trouver une solution aux blocages constatés et qui n'ont maintenant que trop duré.

Contact : Mélanie DUCLOS
Téléphone : 01 60 91 91 20
Portable : 06 83 98 26 65
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mduclos@cg91.fr

